



COMMUNE DE SULLENS

Municipalité

---

Préavis municipal 10/2017  
au Conseil communal

BUDGET 2018

**Approuvé par la Municipalité le 6 novembre 2017**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de l'année 2018 selon le règlement du 14.12.1979 sur la comptabilité communale.

Nous vous rappelons que le Conseil communal a accepté en octobre 2016, entre autres, le maintien du taux d'impôt tant pour les personnes physiques, que sur le capital des personnes morales à 70 points pour les années 2017 à 2019.

La prévision des recettes fiscales qui reste toujours difficile à chiffrer, a été basée sur les renseignements fournis par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI), en tenant également compte des prévisions sur les acomptes en cours pour 2017, comparés à ceux de 2016 (source ACI au 30.9.2017).

Les contributions au Canton (péréquation, transports, police, social, santé publique) restent importantes et sont annoncées en légère hausse, à savoir CHF 1'541'500.- contre CHF 1'496'500.- prévus pour 2017.

Votre Autorité exécutive poursuit les travaux nécessaires à l'entretien de notre patrimoine et à la bonne marche de notre Commune. Les détails de ceux-ci sont décrits dans les différentes rubriques s'y rapportant.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les dépenses, amortissements, attributions aux fonds de réserve, recettes et les imputations internes, soit en finalité un budget équilibré :

	Dépenses	Recettes
Compte de fonctionnement	3'884'800	4'064'300
Amortissements 2018		
• <i>Patrimoine administratif</i>	288'500	
• <i>Patrimoine financier</i>	0	
Attributions/Reprises du fonds de réserve	30'000	139'000
Imputations internes	135'000	135'000
<i>Bénéfice / perte</i>	0	0
	<b>4'338'300</b>	<b>4'338'300</b>

## Personnel communal fixe

La Commune a engagé un employé à 50% afin de compléter le secteur Voirie /conciergerie. Les normes de la sécurité au travail (SUVA) rendent quasi impossible de maintenir le personnel auxiliaire, principalement pour des raisons de formation, équipement et sécurité. En contrepartie, certains travaux peuvent être effectués par les employés communaux à la place des entreprises externes (p.ex. entretien partiel des bâtiments communaux, du mobilier extérieur, des zones vertes et fleuries).

### Répartition des charges des « employés »

	EPT*	Comptes concernés
Greffe – administration - bourse	1.5	110
Voirie – conciergerie	≈ 1.6	35, 430, 440, 450
STEP	≈ 0.15	460

\*EPT = équivalent plein temps

## Commentaires concernant le budget de fonctionnement et le plan des dépenses d'investissements pour l'année 2018

Il s'agit d'un budget « base zéro », à savoir qu'il n'y a pas d'acquis et que toutes les dépenses ont été discutées et décidées spécifiquement, ceci dans le but de pouvoir allouer les ressources de la manière la plus efficace possible.

A noter que les tableaux ci-dessous sont indiqués soit comme « **Compte global** », soit comme « **Extrait de compte** » selon la précision voulue (mention en haut à gauche du tableau).

Les chiffres à comparer selon le texte d'explication sont indiqués par un fond coloré, mais uniquement lorsque cela est utile.

Le budget global établi à l'intention du Département de l'Intérieur est à votre disposition dans le document annexe, tout comme le catalogue des investissements 2018 à 2021.

### A) BUDGET DE FONCTIONNEMENT

#### 1. ADMINISTRATION GENERALE

Ce compte global comprend les traitements et indemnités du Conseil communal, de la Municipalité et du personnel de l'administration, les frais de réceptions et manifestations ainsi que tous les frais de fonctionnement et de matériel de l'administration, tout comme notre participation aux frais de transports, à l'école de musique, dons et cotisations diverses.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
ADMINISTRATION GENERALE	484'500	486'500	428'599

Notre secrétaire municipale, Madame Annelise Ramuz, employée depuis 1989, a fait valoir son droit à la retraite au 31.3.2018. C'est Madame Nicole Bégel, actuelle secrétaire-adjointe qui reprendra ce poste. Pour le budget, nous avons donc prévu une augmentation *unique* sur 2018 en vue du remplacement du poste de secrétaire-adjointe, qui nécessite un temps de formation sur une durée maximale de 3 mois.

Les postes « Informatique » et « Honoraires et prestations de service » ont été adaptés aux coûts effectifs en cours sur 2017.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Traitement personnel	150'000	141'000	149'166
Informatique	31'000	28'000	27'139
Honoraires et prestations de service	25'000	15'000	26'480

## 2. FINANCES

### 21 - IMPOTS

Nous vous rappelons qu'avec la Loi de l'Administration cantonale des impôts (ACI), le Canton perçoit, dès 2011, 50% des impôts conjoncturels, soit sur les droits de mutation, les impôts sur les successions / donations et sur les gains immobiliers, ceci dans le cadre de la péréquation.

La baisse des recettes fait principalement suite au déficit d'encaissement des impôts sur le revenu (CHF 2'022'443.- en 2015 contre CHF 1'849'872.- en 2016).

Les impôts liés à l'évolution des constructions sur notre territoire ont été réadaptés en fonction des transactions et des opérations immobilières que Sullens enregistre ces dernières années, mais en tenant également compte de la problématique de la LATC\*.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
IMPÔTS	2'701'000	2'826'000	2'859'653

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Impôts sur revenus, fortune, source	2'290'000	2'460'000	2'257'015
Mutations - Successions/donations - gains immobiliers	172'000	142'000	344'659
Autres impôts	274'000	264'000	300'926
Frais et autres	-35'000	-40'000	-42'947

\*Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions

### 22 - SERVICE FINANCIER

Les intérêts des emprunts (échéances fixes pour la plupart) sont stables, voire à la baisse pour les reprises d'emprunts ou les nouveaux emprunts.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2015
Intérêts des emprunts	135'000	140'000	145'410

Avec le système péréquatif intercommunal, mis en place en 2011, les petites et moyennes communes ont vu leur participation augmenter fortement. Actuellement, cela semble positif.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Fonds de péréquation			
- Alimentation	672'000	667'000	701'188
- Retour	-278'000	-198'000	-132'256

Le patrimoine financier est composé principalement des actions de la Romande Energie. Leur rendement est appréciable, mais s'agissant d'une valeur boursière, ce dernier est inscrit avec une prudence réaliste.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Revenus du patrimoine financier	30'000	25'000	37'417

### 3. DOMAINES - BATIMENTS

#### 32 - FORÊTS

Un contrat de bail à ferme sur 6 ans a été souscrit avec le Triage forestier de la Venoge dont nous faisons partie. Cela permet au Triage d'obtenir des offres plus intéressantes pour l'entretien forestier, de plus grandes surfaces étant traitées et les limites communales n'étant plus un obstacle. L'économie réelle sera visible avec les comptes 2017.

Extrait de compte	Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2016
Prestations de service	5'000	5'000	63'816
Participation garde forestier	14'000	14'000	14'041
Participation au Triage	27'000	27'000	0
Vente de bois	-6'000	-6'000	-31'423
Participation cantonale	0	0	-241
<b>Coût global</b>	<b>40'000</b>	<b>40'000</b>	<b>46'193</b>

#### 35 - BATIMENTS

Les montants affectés à l'entretien de nos bâtiments que sont : la grande salle, le battoir, l'auberge communale, la maison de commune, le collège, le bâtiment commercial/bibliothèque, le bâtiment de voirie et les autres bâtiments, représentent un total de CHF 93'000.-, soit 0.61 % de la valeur ECA, ce qui est relativement bas pour des immeubles anciens.

Les travaux exceptionnels prévus sont absorbés par la reprise sur divers fonds de nos réserves disponibles, tels que :

- étude du chauffage de la Grande salle, CHF 15'000.-
- remise en état de la Voirie, CHF 20'000.-
- travaux de peinture au Collège, CHF 15'000.-

Compte global	Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2016
BÂTIMENTS	-107'000	-97'300	-85'692

Récapitulation des charges et produits des bâtiments communaux :

Extrait de compte	Charges	Revenus/locations	Produits	Charges
Gde salle/battoir	148'600	88'000 + reprise réserve 15'000		45'600
Collège	75'200	154'500 + reprise réserve 15'000	94'300	
Auberge communale	34'400	49'000	14'600	
Maison de commune	53'100	45'000		8'100
Bâtiment commercial	16'800	24'000	7'200	
Immeubles Lovettaz	66'400	143'000	76'600	
Voirie	38'300	7'200 + reprise réserve 20'000		11'100
Autres bâtiments	20'900	0		20'900
<b>Totaux</b>	<b>453'700</b>	<b>560'700</b>	<b>192'700</b>	<b>85'700</b>
		<b>Excédent de produits</b>		<b>107'000</b>

#### 4. TRAVAUX

##### 42 - SERVICE DE L'URBANISME

A ce poste sont budgétisées les études pour le SDNL, la finalisation de la zone réservée ainsi que la révision du PGA.

Ces dépenses exceptionnelles sont absorbées par la reprise sur nos fonds de réserves disponibles, soit :

- étude selon la LATC : CHF 20'000.-

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
URBANISME	20'000	43'000	27'126

##### 43 - ROUTES

En plus du coût d'entretien normal, un montant de CHF 20'000.- est prévu pour la construction d'un modérateur de vitesse (à l'étude) sur la route de Bournens.

L'achat d'un véhicule utilitaire a été prévu avec un coût maximum de CHF 30'000.- réparti à parts égales entre les comptes « 43.Routes » et « 44.Parcs, places de sport, cimetière ».

Comme chaque année, un montant de Fr. 10'000.- est attribué au fonds de réserve en vue de la route de contournement. Ce fonds s'élève à fin 2017 à Fr. 440'000.-.

Les travaux exceptionnels prévus sont absorbés par la reprise sur nos fonds de réserves disponibles, tels que :

- Modération de vitesse - Route : CHF 20'000.-
- Achat véhicule - Route : CHF 9'000.-

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Achat matériel	25'000	18'000	5'363
Entretien routes	60'000	80'000	41'367
Eclairage public	13'000	13'000	12'249
Entretien éclairage public	7'000	7'000	7'177

##### 44 - PARCS, PLACES DE SPORTS, CIMETIERE

Voici un récapitulatif des principaux travaux et entretiens à effectuer:

- 18'000 m2 de places de sports et parcs,
- 1'850 m1 de bords de routes et trottoirs,
- la place du "Centre du village", la zone du parking du Grand Pré, les abords de la route cantonale et le rond-point,
- contrôle « sécurité » et entretien des places de jeux,
- la taille des arbres d'ornement et l'entretien des plantations.

L'achat d'un véhicule utilitaire a été prévu avec un coût maximum de CHF 30'000.-, réparti à parts égales entre les comptes « 43.Routes » et « 44.Parcs, places de sport, cimetière ».

A été également inclus dans le présent compte, le nouvel amortissement de CHF 12'000.- suite à la réfection des places de jeux (selon préavis 2/2017).

Les travaux exceptionnels prévus sont absorbés par la reprise sur nos fonds de réserves disponibles, soit:

- Création d'un point d'eau – Place de jeux : CHF 20'000.-

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
PARCS, PLACES DE SPORT, CIMETIERE	92'200	54'400	37'370

#### 45 - ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE

Compte autofinancé via les taxes au sac et les taxes forfaitaires. La reprise de réserve de CHF 20'000.- a été effectuée comme prévu afin de maintenir ce compte relativement équilibré.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Ordures ménagères et déchetterie	140'000	145'100	139'897
Taxes au sac et forfaitaire et prélèvement s/réserves	-134'000	-128'000	-129'670

#### 46 - RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION

Compte autofinancé via les taxes y relatives. Ce poste sera suivi de près, l'autofinancement n'étant actuellement pas atteint. Le projet de suppression de notre STEP, la suite de la mise en séparatif du quartier de Perroset auront également une influence sur ce compte.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
EPURATION – SIEBS	65'900	79'100	39'730

CHF 20'000.- sont affectés au fonds de réserve et de renouvellement de notre station, ceci pour les travaux futurs qui s'annoncent pour la liaison sur la STEP de Penthaz. Ce fonds de réserve s'élève à fin 2017 à CHF 160'000.-.

## **5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

### 51 / 52 - ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

La Commune de Sullens fait partie du groupement scolaire de la Chamberonne. La répartition du coût s'effectue de la manière suivante : 50 % habitants et 50 % au nombre d'élèves.

Au 31 août 2017, la commune de Sullens totalise 93 élèves en primaire et 18 en secondaire.

<b>Comptes globaux</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
51.ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	241'700	228'700	225'037
52.ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	121'000	115'000	123'056

### 58 - TEMPLES ET CULTES

La Paroisse catholique du Bon Pasteur nous a fourni les prévisions 2018 avec des travaux à hauteur de CHF 9'640.-.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
TEMPLES ET CULTES	34'500	39'600	25'108

## 6. POLICE

### 61 - POLICE

Ce poste est stable et n'apporte pas de commentaire.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Police	123'600	123'000	139'637

## 7. SECURITE SOCIALE

### 71 – SERVICE SOCIAL COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Aucun changement de budget par rapport à 2017. Ce poste sera certainement soumis à augmentation dès l'entrée en vigueur de l'accueil parascolaire obligatoire.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
SSCI	28'800	28'800	20'920

### 72 - PREVOYANCE SOCIALE

La prévision 2018 du Canton est en légère hausse, mais a le mérite de ne pas arriver au niveau de 2016.

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Contribution cantonale	713'000	666'000	772'429
Contribution à l'agence communale	32'000	31'000	23'437

### 73 - SANTE PUBLIQUE

Après une réduction des coûts suite aux négociations menées par l'Union des communes vaudoises (UCV) auprès du Conseil d'Etat, les contributions communales à l'organisme médico-social vaudois et aux CMS sont à nouveau en hausse.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
SANTE PUBLIQUE	96'000	99'000	81'180

## 8. SERVICES INDUSTRIELS

### 81 - SERVICE DES EAUX

Compte autofinancé via les taxes y relatives. L'achat d'eau dépend grandement du maintien de la qualité de l'eau provenant des sources et des pertes sur le réseau. Une réflexion globale et régionale est actuellement en cours.

<b>Compte global</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Service des eaux	31'100	11'200	22'971

<b>Extrait de compte</b>	<b>Budget 2018</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Achat d'eau et d'électricité	77'000	70'000	77'770
Entretien réseau d'eau et station pompage	25'000	36'000	28'555
Intérêts/amortissements	51'100	41'000	31'940
Taxes de raccordement	-15'000	-30'000	-38'826
Vente d'eau	-140'000	-140'000	-125'368

## Financement

Les travaux prévus dans le présent budget de fonctionnement seront financés par les liquidités courantes et ne nécessitent pas de recourir à un emprunt.

---

### **B) PLAN DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS EN 2018** (tableau ci-joint)

Ce tableau n'est pas soumis à l'approbation du Conseil communal. Il indique les projets d'investissements prévus pour 2018. Ces objets seront soumis au Conseil communal par préavis.

➤ Etude de mise en conformité de la STEP, report de 2017	CHF 50'000.-
➤ Bouclage réseau d'eau de la Lovettaz, report de 2017	CHF 70'000.-
➤ Séparatif en Perroset, 1 <sup>ère</sup> étape	CHF 1'400'000.-
➤ Réseau d'eau en Perroset, parallèle au séparatif	CHF 100'000.-
➤ Construction trottoir sur RC317	CHF 71'500.-

Vous pourrez également constater que les amortissements obligatoires sur les crédits votés depuis 2002 représentent un montant de CHF 288'500.-.

---

## CONCLUSION

La Municipalité prie le Conseil communal de Sullens de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 7 décembre 2017, après avoir :

- vu le préavis municipal n° 9/2017 du 13 novembre 2017,
- entendu le rapport de la Commission des finances,
- considéré que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## D E C I D E

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2018 prévoyant :

aux dépenses : **Fr. 4'338'300.-** et

aux recettes : **Fr. 4'338'300.-**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 novembre 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

C. Gozel

A. Ramuz

Responsables du préavis : M. Christian Gozel, en collaboration avec M. Yves Bourgeois, boursier.

Commission des finances : M. Pascal Schweingruber, M. Claude Simond, M. Alain Badan,  
Mme Evelyne Edgar, M. Yannick Vullioud